

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

- en exercice 11
- présents 9
- votants 10
- absents 2
- exclus 0

De la commune BARBAZAN

Séance du 11 février 2020

à 18 heures 00

**Date de convocation :**

05 février 2020

**Date d'affichage :**

05 février 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Objet**

Achat terrains Mme  
LOREY à BARBAZAN.

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes NOE Liliane, BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, Mrs MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard, SALES André, DELORT Thierry, VALLE Anthony.

Absent avec procuration : Mme VEYRIES Nadine procuration à Mme STRADERE Michèle

Absent : Mr BRUNA Roger

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'acheter les terrains appartenant à Mme LOREY situés Avenue des Thermes cadastrés section B N° 595-450-1189-969-252 d'une superficie de 16938 m<sup>2</sup> d'un montant de 8000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité  
- d'acheter les terrains de Mme LOREY d'un montant de 8000 € TTC.  
- donne pouvoir à Madame le Maire pour toute signature.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens, le .

Fait à Barbazan, le 12 février 2020.

Le Maire,

REÇU  
le 27 FEV. 2020  
SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-GAUDENS

